BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus des ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 4, rue Schœlcher, Paris, XIV[e].

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un simple résumé seront mentionnées et analysées dans l'*Année philologique*, publiée à la librairie des Belles-Lettres.

Pius Servien, *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique*. Paris, Boivin, 1930, 208 pages, 12 francs.

L'auteur de ce livre pense inaugurer une méthode dont il se promet des résultats jusqu'ici insoupçonnés. Il applique à l'étude du rythme de la langue une analyse numérique : « Cette méthode, de tout représenter numériquement, aussi ancienne que la science même dans les phénomènes chimiques, astronomiques, etc., apparaît pour la première fois dans ce domaine en tant que méthode générale... Elle fait, d'un domaine tout entier immergé dans l'humain, dans l'artistique, un domaine scientifique » (p. 190). Et, soucieux de bien dater cette découverte, l'auteur rappelle à plusieurs reprises que la réelle compréhension du rythme ne remonte pas plus loin que 1925, année où il publia son *Essai sur les rythmes toniques du français* (cf. p. ex. p. 73). On trouvera peut-être que c'est faire bon marché des procédés de mesure employés, avec des succès différents, par M. Grammont chez nous, E. Sievers en Allemagne, W. Thomson en Angleterre, A. Abas et A. W. de Groot en Hollande, M. Weingart à Prague (et je ne cite que les premiers noms qui me viennent à l'esprit). Donc, que cette méthode soit neuve, c'est trop dire. Qu'elle puisse être efficace et féconde en résultats, j'en suis convaincu. Qu'elle ait été employée avec succès par M. Servien, je laisse aux hellénistes le soin d'en décider en ce qui concerne la métrique dorienne (cf. le chap. XI[1], où l'on s'étonne du reste de ne voir citer ni les ouvrages classiques essentiels ni certaines études récentes qui ont renouvelé la question, comme celle de M. Meillet sur *Les origines indo-européennes des mètres grecs*); en ce qui concerne l'application faite au français, je répéterai pour M. Servien l'avertissement que j'ai cru pouvoir formuler dans un compte-rendu antérieur à propos de M. Sievers : assurons

1. P. 171, l. 7 d'en bas, corriger *époque* en *épode*.

d'abord notre point de départ. M. Servien accentue ainsi une phrase de Chateaubriand (p. 93) : Le dé**sert** | déroul**ait** | maint**enant** | devant **nous** | ses soli**tud**es démesu**rées**. Et moi je la lis : Le **désert** | déroulait maintenant devant **nous** | ses soli**tud**es **dé**mesurées. Et moi aussi je trouve la phrase bien rythmée. Alors? — De même, p. 10, M. Servien lit : Le vo**race** épe**rvier**, le cor**beau** fa**rouche** et l'**aigle** ter**rible** des **Alpes** fai**saient seuls** reten**tir** de leurs **cris**..., tandis que j'accentue : Le **vorace** épervier, le corbeau **fa**rouche et l'aigle **ter**rible des **Alpes** faisaient seuls retentir de leurs **cris**... Et cette accentuation aussi (fondée pour plusieurs cas sur la loi de l'accentuation initiale des mots expressifs) donne un rythme agréable. Alors?

Le latin n'est pas encore touché dans tout ceci. Mais il est menacé, puisque déjà le grec est mis en cause. Qu'on se garde, sous prétexte de méthode scientifique, de postulats hâtifs. Que le rythme soit affaire de mesure et de chiffres et de mathématique, c'est ce que personne ne contestera à M. Servien et ce qu'il a bien fait de rappeler avec insistance, mais il sera le premier aussi sans doute à dire qu'il faut être très circonspect dans l'application de la mathématique et de l'a-priori à cette matière subtile qu'est le langage humain.

J. Marouzeau.

H. F. Muller, *A chronology of vulgar latin*. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Heft 78. Halle, Niemeyer, 1929, 171 pages.

Sous ce titre, qui rappelle celui du livre fameux de G. Mohl, M. Muller reprend le problème de la dialectisation qui est à l'origine des langues romanes, mais c'est pour opposer à la chronologie de Mohl une chronologie toute différente.

On sait comment se pose la question : les philologues sont portés à admettre que la transition du latin aux langues romanes a dû être graduelle et insensible. Comme les documents ne laissent voir rien de pareil, mais nous font connaître seulement dans une première période un latin mêlé de traits romans, et dans une seconde des langues romanes avec des traits latins, on suppose qu'ils ne représentent pas la réalité, et que l'évolution graduelle s'est accomplie dans la langue parlée sans laisser de traces dans les textes (préf., p. VII). Dès lors, on peut, indépendamment de l'état qu'attestent les documents écrits, reporter très haut, jusqu'au IV^e^ siècle comme Meyer-Lübke, ou beaucoup plus loin encore comme Mohl, le point de départ du processus de dialectalisation.

M. Muller conteste cette chronologie : jusqu'au VIII^e^ siècle il ne voit rien qui soit de nature à faire admettre la formation de parlers locaux : les courants qui conduisent à l'établissement des langues romanes ne peuvent être reconnus que dans la période brève et décisive qui va du VIII^e^ au IX^e^ siècle. La dialectalisation est un phénomène rapide, préparé

sans doute par une lente évolution de la langue, mais qui se précipite au moment où se trouvent réunies les conditions favorables (p. 86 et *passim*). M. Muller se trouve ainsi amené à étudier ces conditions, qui sont surtout d'ordre social et politique, et qui se résument dans le fait qu'avec la fin du VIII[e] siècle la Romania cesse d'être une unité réelle susceptible de maintenir une unité linguistique.

M. Muller suit plus avant encore le processus de dialectalisation, jusqu'à la formation des langues diverses : français, italien, espagnol, roumain. Il se trouve ainsi amené à proposer des solutions qui n'auront peut-être pas toujours l'agrément des romanistes, comme lorsqu'il explique la résistance de l'italien à la syncopation par le caractère aristocratique de l'organisation sociale dans le domaine où se forme l'italien...

Mais je dois laisser aux romanistes le soin d'examiner cet ordre de questions. Et je m'en remets d'autre part aux historiens pour discuter l'affirmation maintes fois répétée que le fondement historique de la dialectalisation fait défaut jusqu'au IX[e] siècle, en particulier pour confronter les données sur lesquelles se fonde M. Muller avec le tableau tracé par M. F. Lot, qu'on s'étonne du reste de ne pas voir citer ici.

Pour me borner à ce qui touche au latin proprement dit, j'accepte avec M. Muller que la transformation du latin en roman comporte essentiellement les processus suivants : en phonétique, la syncope; en morphologie, l'établissement d'une déclinaison à deux cas avec tendance vers la réduction à un cas, la formation d'un article, d'un futur et d'un passif périphrastiques; en syntaxe, l'extension des constructions avec *at* (p. 122). Accessoirement, M. Muller signale aussi (ch. VIII) l'évolution de sens caractéristique de la préposition *apud*.

Ces divers points font l'objet de démonstrations d'inégale importance.

En ce qui concerne la syncope, M. Muller met au défi quiconque en entreprendra une étude comparative de noter aucune différence selon les régions pendant la période dite latine (p. 85). Les chapitres relatifs au futur et au passif contiennent des observations intéressantes, par exemple sur le caractère expressif des formations périphrastiques, sur le rôle qu'a pu jouer dans la disparition du passif ancien la confusion phonétique entre *amare-amari*, *uidere-uideri*, *audire-audiri*, sur la nécessité de faire remonter la naissance de la périphrase *cantare habeo* à l'époque où l'ordre des mots usuel était encore infinitif-auxiliaire (p. 71).

Le chapitre qui appelle peut-être le plus d'observations est celui que M. Muller consacre à l'histoire de la préposition *apud*.

D'abord, on regrette de ne pas y voir utilisée l'étude si approfondie de M. A. Gagner dans *Eranos*, t. XXVI, 1928, p. 59-115. D'autre part, M. Muller s'attache à retrouver dans le latin classique l'identité de sens qu'il constate à basse époque entre *apud*, *ab*, *cum*. Il n'y a pas de diffé-

rence, dit-il, p. 57, entre les exemples mérovingiens du type : *excommunicatus est ab utrisque* (= avec eux deux) et les exemples qu'il emprunte à Plaute, Cicéron ou Tite-Live (p. 56) : type *a tergo, a latere, Zeno et qui ab eo sunt.* Or, dans tous ces exemples *ab* a son sens normal et ancien de « en partant de, du côté de, dépendant de », et c'est je crois mal comprendre la phrase de Plaute, *Curc.*, 51 : *a me pudica* (cf. le latin classique *tutus ab hoste*) que de donner à *a* le sens de *cum*. On ne peut pas dire davantage que *ab* ait le sens de « avec » dans Ovide : *hic iaculo pisces, illic capiuntur ab hamis* (p. 58), ni que *apud* et *cum* aient le même sens dans Plaute : *ubi ego tum accubem? — Apud me, mi anime, ut lepidus cum lepida accubet* (p. 59), ni que *apud* traduise une idée d'accompagnement dans *Bell. Hisp.* : *apud Caesarem uerba fecit*, ou dans Térence : *apud nos hic mane* (p. 59). Pourquoi du reste cet acharnement à vouloir trouver dans le latin classique le pendant d'un emploi qui sera caractéristique du latin vulgaire? Ne suffisait-il pas, pour établir la thèse de l'auteur que les emplois de *apud* ne répondent pas à une répartition dialectale, de citer côte à côte des exemples empruntés aux différentes parties de la Romania, comme ceux de la p. 61?

Il reste encore après cela une inquiétude. Les faits patiemment et ingénieusement recueillis par M. Muller conduisent à reconnaître une langue commune, une koinê latine qui s'est étendue sur tout le domaine de la Romania. L'existence de cette koinê, son extension et son maintien jusqu'à une date tardive sont incontestables. Mais qu'a été cette langue unifiée? A qui a-t-elle servi? A-t-elle été le tout de la langue, ou seulement une couche superposée artificiellement à des parlers notablement différents d'elle et différenciés les uns des autres? La reconnaissance de cette langue commune écarte-t-elle définitivement le problème d'une dialectalisation progressive et relativement ancienne? Cette langue nous est connue par les textes; mais les textes nous révèlent-ils toute la langue, et en particulier la langue d'usage, la seule qui compte ici?

Pour prévenir cette objection, M. Muller est obligé de conférer au témoignage des textes une valeur probante qu'on leur contestera peut-être. Il affirme par exemple que Grégoire de Tours écrit comme parle un homme du peuple (p. 129), que les Vies des saints, étant écrites pour le peuple, sont rédigées dans la langue du peuple, que la langue du peuple est le véhicule de la littérature (p. 130); enfin, il semble admettre, quoiqu'il ne le dise pas explicitement, que les inscriptions peuvent être reçues comme un témoignage de la langue populaire.

Il est très vraisemblable au contraire que graveurs d'inscriptions, rédacteurs de Vies et chroniqueurs emploient une langue artificielle, conforme autant que possible à la tradition du latin écrit, et telle qu'on ne peut guère l'interpréter comme témoin de l'usage réel. Les précautions mêmes

que prend Grégoire vis-à-vis de son lecteur pour excuser son ignorance (p. 35), comme celles que prendra Frédégaire, sont un signe du scrupule qu'ils avaient l'un et l'autre d'écrire suivant une norme littéraire; les œuvres qui nous paraissent les plus vulgarisantes de rédaction faisaient certainement figure vis-à-vis de leurs lecteurs d'ouvrages littéraires et savants. Dès lors est-il légitime d'en tirer parti pour nier une dialectalisation progressive? Si la dialectalisation n'apparaît pas dans ces textes, n'est-ce pas parce que les auteurs mettent leur soin à en éviter les marques?

Tâche impossible, dira-t-on; un auteur ne saurait réussir à éviter tout ce qui porte la marque de son temps et de son milieu. — Et pourtant, que nous enseignent les textes si divers de l'époque impériale sur l'évolution et les particularités régionales de la langue parlée en Italie, qu'il faut pourtant bien admettre? L'exemple du latin classique doit nous rendre sceptiques en ce qui regarde le latin de la Romania. M. Muller sait mieux que personne que, en dépit du nom qu'on lui donne, le latin vulgaire est encore à plus d'un égard une façon de langue littéraire.

Mais ce sont là objections d'un non-spécialiste. Aux latinistes spécialisés dans la période préromane de dire si l'on est en droit de reporter la dialectalisation réelle à la date même de la dialectalisation apparente, ou s'il n'est pas légitime plutôt de supposer que ce processus, comme tous les phénomènes linguistiques qu'on n'atteint que par les textes, a été pour ainsi dire « à retardement ».

Le livre de M. Muller ne convaincra peut-être pas les défenseurs de la thèse qu'il combat; mais, outre qu'il est riche de points de vue nouveaux, d'explications ingénieuses, c'est un livre courageux, un de ces livres qui ne craignent pas de reprendre les questions difficiles; or, la question posée ici est d'une telle conséquence que latinistes et romanistes, philologues et linguistes, historiens et historiens de la littérature y sont également intéressés et seront également reconnaissants à l'auteur d'en avoir repris les données avec un esprit critique si hardi et une si grande richesse d'information[1].

J. Marouzeau.

1. A ces observations générales j'ajouterai quelques remarques notées au cours d'une lecture attentive.

P. 84, l'explication du pluriel de majesté employé pour l'empereur ne tient pas compte des études récentes sur la question : il est inutile de supposer que le pluriel est amené par la pensée de deux empereurs régnants; c'est le pluriel qu'on peut appeler « officiel », employé même à l'époque classique quand un personnage est considéré non pas comme un individu, mais comme représentatif d'un corps constitué.

P. 125, pourquoi ne pas dire que l'observation, citée du reste un peu inexactement : « plerosque uerborum extremas syllabas non pertulisse, priorum dum sono indulgerent » est de Quintilien? Du reste, cette phrase n'a pas, à mon avis, le sens

B. Axelson, *De aetate Consolationis ad Liuiam et Elegiarum in Maecenatem*. Göteborg, Elander, 1930, 33 pages.

Cette étude concerne avant tout la Consolation; les Élégies ne bénéficient que par accident des recherches de l'auteur. Lorsque ce dernier rappelle qu'il aborde une matière non pas *integram*, mais *fatigatissimam*, nul n'est tenté de le contredire. La Consolation a été datée successivement de tous les siècles compris entre l'âge d'Ovide et la Renaissance italienne, et les noms les plus imposants de l'Allemagne savante, ceux de Haupt, Lachmann, Baehrens, Schanz, Vollmer, combien d'autres! se sont attachés à l'énigme de cette petite pièce, encore aujourd'hui anonyme. M. Axelson a-t-il prononcé le verdict définitif? C'est douteux; il maintient ses lecteurs dans la sphère des critères internes et ses arguments sont tirés de l'imitation et des passages imités. Rien n'est plus décevant, on le sait; les petits imitent les grands, mais que de fois les grands n'ont-il pas imité les petits! Vollmer a insinué qu'Ovide exilé a pu faire des emprunts à quelque poète de haute condition et bien en cour pour le flatter et obtenir auprès de l'empereur une intervention qui lui aurait rouvert les portes de l'Occident. Cette pratique était tout à fait dans les mœurs de l'époque. Contre cette solution, M. Axelson range cependant en bataille un corps de preuves imposant : Ovide aurait imité bien des passages de la Consolation, Sénèque s'en serait inspiré, et Lucain, et Stace, et Martial. Tous ces emprunts feraient beaucoup d'honneur à un inconnu. Ne vaut-il pas mieux regarder cet inconnu comme le débiteur? Éternelle et insoluble question, mystérieux écueil sur lequel viennent faire naufrage les systèmes d'arguments les mieux appareillés, lorsqu'il s'agit de déterminer une date par des confrontations. M. Axel-

qu'on lui prête ordinairement, et qu'adopte M. Muller : *extremas syllabas* ne désigne pas les syllabes qui suivent l'accent, ni *priorum* les (?) syllabes accentuées; l'accent n'est pas ici en cause; il ne s'agit que d'une particularité de prononciation qui fait qu'on détaille avec complaisance les syllabes du mot autres que la dernière (*priorum*) pour prononcer avec négligence, non pas les dernières, mais la dernière syllabe de chaque mot (sens du pluriel *extremas*).

P. 43, M. Muller attribue, d'après Lavisse, au v^e^ siècle l'apparition du mot Romania; M. J. Zeiller vient de rappeler (*Revue des Études latines*, 1929, p. 195) que M. P. Monceaux dès 1920 a signalé le mot au milieu du IV^e^ siècle.

M. Muller a corrigé dans un « Errata » quelques fautes d'impression; il y en aurait d'autres à rectifier, qui portent soit sur des noms propres (p. 21, note 1, lire : D'Arbois de Jubainville; p. 94, 95, 96 rétablir partout l'orthographe Sittl; p. 95 ou latiniser ou germaniser l'hybride Vratislav); soit sur des titres (p. 95, lire : De m finali; p. 12, note 2, lire : Traité de Numism.; p. 26, note 1, rétablir le titre de l'ouvrage de Sittl : Lokale Verschiedenheiten; à ce propos, ne faudrait-il pas renoncer au système des abréviations-rébus du type : Grandgent Int.; Meillet Int., lorsqu'elles ne sont pas expliquées dans un Index bibliographique préliminaire?)

son croit l'anonyme postérieur à Ovide et à tous les autres; cette conclusion fixerait le *terminus a quo* du poème au delà du premier siècle; quant au *terminus ad quem*, il reste en suspens, et l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de le pressentir. M. Axelson pense seulement qu'on aurait quelque chance de ne pas se tromper en voyant dans la Consolation et les deux Élégies des travaux d'étudiants émanés de quelque école, la même sans doute pour les trois œuvres, peut-être du même auteur, mais à des âges ou à des degrés de culture différents, la première attestant plus de talent naturel et les secondes un art plus sûr.

A. GUILLEMIN.

O. SEEL, *Sallust, von den Briefen Ad Caesarem zur Coniuratio Catilinae*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1930, 92 pages.

Cette dissertation représente un effort intéressant — mais de résultat assez mince et contestable — pour saisir la personnalité de Salluste à travers les deux lettres à César, dont l'auteur admet l'authenticité, et la *Conjuration de Catilina*. L'histoire intellectuelle et morale de Salluste se résumerait ainsi : dans la première lettre, écrite en 50, il montre un pessimisme tranquille; dans la seconde, écrite en 46, peu après Thapsus, il est troublé, passionné, hésitant; ces dispositions se retrouvent dans le *Catilina*, tandis que pessimisme et sérénité réapparaissent dans le *Jugurtha*. Nous craignons que cette construction psychologique ne soit un peu bien fragile.

M. Seel s'est fait une très haute opinion du caractère de Salluste; il ne semble guère douteux, cependant, que l'homme, en lui, n'ait pas valu l'écrivain. Sur la question de l'impartialité de Salluste, l'auteur a certainement raison de s'élever contre ceux qui n'ont voulu voir dans le *Catilina* qu'une œuvre de partisan; mais quand il déclare que, pour ce que Salluste dit — et ne dit pas — du rôle de Cicéron, « s'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est de l'extraordinaire objectivité dont il fait preuve », peut-être trouvera-t-on qu'il va un peu loin.

L.-A. CONSTANS.

M. HADAS, *Sextus Pompey*. New York, Columbia University press, 1930, 181 pages.

Il est rare que l'auteur d'une monographie sur quelque personnage historique ne soit pas, au cours de son étude, pris de sympathie pour son héros. Dans le cas présent, c'est une réhabilitation que M. Hadas, très consciemment, a entreprise. Il veut montrer que le fils du grand Pompée n'a pas été, comme on l'a répété depuis Niebuhr, un vulgaire chef de corsaires, un aventurier à courte vue, mais qu'il mérite d'être considéré comme le digne héritier de la pensée de son père et le représentant autorisé d'une partie considérable de l'opinion romaine. Si l'his-

toire lui a été injuste, c'est que les auteurs anciens qui ont parlé de lui l'ont fait sans impartialité. Dion Cassius dépend de Tite-Live, qui, tout en admirant le grand Pompée, était très sévère pour son fils. C'est encore Tite-Live qui inspire Lucain lorsqu'il parle de « ce pirate de Sicile qui souille les triomphes paternels ». Appien est tributaire d'un auteur de l'entourage d'Auguste, que ce soit Asinius Pollion, Crémutius Cordus ou un autre. Le ton des allusions que fait Horace, dans ses *Epodes*, à la guerre de Sicile montre assez combien l'opinion de la cour du prince était sévère à celui qui avait un instant fait douter du triomphe d'Octave. Ainsi Sextus Pompée serait la victime d'une sorte de conjuration des historiens anciens. Il y a certainement une grande part de vérité dans la thèse de M. Hadas; quelques atténuations ou rectifications qu'on puisse, çà et là, y apporter, l'ensemble en est solide; de toute manière, le débat valait la peine d'être ouvert.

L.-A. CONSTANS.

C. JULLIAN, *Au seuil de notre histoire*. Paris, Boivin, 1930, 253 pages, 20 francs.

Il faut signaler ici, si loin qu'il soit en apparence du domaine latin, ce joli livre plein de science, de vie et de poésie. M. Jullian y a réuni, sans aucun changement, les leçons d'ouverture qu'il a faites au Collège de France de 1905 à 1914. Elles représentent par conséquent comme une introduction aux études qu'il a poursuivies systématiquement devant ses auditeurs pendant dix années; elles en résument les idées générales et en dégagent l'esprit. Les dernières leçons : idées communes et faits généraux à la fin des temps préhistoriques, l'ancienneté de l'idée de nation, les anciens dieux de l'Occident, nous amènent tout près de la civilisation romaine et nous en expliquent plus d'un aspect. On lira avec un intérêt particulier les pages qui concernent la civilisation dite « ligure », la critique des théories qui ont indûment rapporté à la race ce qui s'explique par la nation, les rapports des religions dites primitives avec les inventions du panthéon gréco-romain... On appréciera tout ce que peut donner d'utile la collaboration, sans cesse invoquée, de l'anthropologue, de l'archéologue, du sociologue, du linguiste. On verra l'auteur, d'une marche méthodique et prudente, reculer les limites de l'histoire en même temps que reculent d'autant celles de la préhistoire, et le latiniste en prendra une vue plus juste du domaine auquel il applique ses études.

J. MAROUZEAU.

A. ALBERT-PETIT, *Ce qu'il faut connaître de la Rome antique*. Paris, Boivin, 1928, 158 pages.

Quel alerte petit livre! Quelle lecture aisée, entraînante, vivante! C'est, de la première ligne à la dernière, une course qui ne se ralentit

pas, qui ne nous permet pas de reprendre haleine, qui nous laisse un peu étourdis peut-être, tant elle nous fait voir de faits, de choses et de gens dans un galop échevelé de présents de l'indicatif, dans une mêlée de subordonnées, d'incidentes et de parenthèses. Cette hâte nous vaut parfois des raccourcis obscurs (ainsi p. 118, sur Domitien : « Juvénal l'appelle le Néron chauve. Son quinquennium a même duré plus longtemps » ?), ou des bizarreries d'expression (p. 149, à propos de la descendance de Constantin : « Les trois fils... se mangent entre eux » ; p. 150 : « Il écrase les Alamans, et ils se le tiennent pour dit » ; p. 151, sur la politique de Julien : « Le péril perse (?) ne lui permet pas d'insister »). Certains raccourcis sont tellement excessifs qu'ils touchent à l'inexactitude. Le rôle scientifique des Romains est expédié en une demi-page; l'art, autant; la littérature, pas davantage (p. 129-130). Le chapitre XI, le seul où l'on croit pouvoir respirer, parce que l'auteur nous y invite à regarder « la vie matérielle et morale », ce chapitre, tant attendu, a juste dix petites pages : l'auteur, qui vient de nous arrêter tout essoufflés à la noyade de Commode, a hâte de nous reprendre pour nous précipiter à l'égorgement de Pertinax.

Comment avec cela l'auteur trouve-t-il pourtant le moyen d'avoir des idées, de les exposer et même de les démontrer, de mettre au point des questions complexes et délicates, comme le rôle des chrétiens et la situation de l'Église, l'institution de l'esclavage, l'histoire légendaire de Rome? — c'est ce savoir-faire qui est le principal mérite de l'ouvrage.

Le lecteur qui lira ce livre pour son instruction aura l'impression d'avaler sans douleur, et avec grand profit, une pilule scientifique de la meilleure formule. Le seul inconvénient à cela, c'est que toute cette énorme et prodigieuse histoire de Rome lui paraîtra un peu simple, un peu trop claire et trop à notre portée. Je sais bien qu'il est toujours temps de faire connaissance avec les obscurités et les difficultés, et qu'elles ne seront pas épargnées au lecteur consciencieux, dès qu'il voudra par quelque autre lecture se renseigner plus abondamment; mais alors — et c'est encore une critique de forme que je ferais à l'auteur — n'aurait-il pas dû ajouter à cette revue de l'histoire romaine, si bien faite pour ceux qui se contentent du moins, une bibliographie à l'usage de ceux qui demandent le plus?

J. Marouzeau.

L. Sausy, *Anthologie des poètes latins*. Collection de classiques illustrés, Paris, Delalain, 1930, 550 pages.

Cet ouvrage est destiné à faire connaître aux élèves, d'après les termes des programmes actuels, « les textes qui ne sont pas inscrits expressément au programme des classes ». Il répond par ailleurs au besoin si sou-

vent rappelé dans cette Revue d'étendre le champ de la littérature latine au delà des limites de la période classique.

Les textes sont judicieusement choisis, d'ordinaire pour leur valeur littéraire, mais aussi en raison de leur intérêt historique, documentaire, moral, etc. Ils sont accompagnés de commentaires suffisants, que l'auteur agrémente souvent de rapprochements avec des passages d'auteurs modernes[1], de notes explicatives propres à résoudre les principales difficultés du latin pré- ou postclassique[2], et d'illustrations qui amuseront les élèves.

Sur ce dernier point j'aimerais rappeler une remarque que j'ai déjà eu l'occasion de présenter ici. M. Sausy, comme les autres illustrateurs de manuels, prend son bien où il le trouve, et reproduit pêle-mêle des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, des stylisations de peintres de vases, de grossiers dessins de mosaïques, des ornements industriels empruntés à des objets de bazar, des reconstitutions modernes, des photos de paysages, de faux antiques du Cabinet des médailles, des peintures du XIX^e^ siècle... On retire de ce carpharnaüm artistique une impression de factice, de non-historique, qui nous éloigne de la réalité au lieu de la faire revivre à nos yeux. Il faudrait d'abord refuser impitoyablement aux regards non avertis des élèves toutes les reconstitutions modernes, qui sont d'ordinaire compassées, académiques, respirent l'artifice, la pompe et l'ennui. Puis, parmi les antiques, il conviendrait de choisir; il ne faudrait pas faire aux anciens l'affront de donner comme représentatives de leur art de grossières figurations qu'ils n'auraient jamais avouées. Enfin il y aurait tout avantage à multiplier les photographies de monuments, de ruines, et surtout de sites, du moins de ceux qui ont peu changé, dont la vision nous permet de replacer choses et gens dans leur cadre et remplace pour les élèves un voyage souvent impossible aux pays dont on veut ressusciter à leurs yeux la vie abolie.

Le choix de textes est abondant; je le trouve pauvre cependant pour la période ancienne, pour les débuts de la littérature : M. Sausy parle bien légèrement des inscriptions, qui nous fournissent pourtant des échantillons intéressants de la poésie officielle des éloges, dédicaces, adresses triomphales. Du reste, même pour la période classique et postclassique, les *Carmina epigraphica* méritaient d'être mis à contribution pour nous donner une idée soit des productions en série de graveurs officiels soit des prouesses de la poésie d'amateurs.

1. Certains parallèles sont un peu lointains, quelques-uns développés avec trop d'insistance, comme celui qui remplit une page (p. 496) d'un rapprochement entre Prudence et Delteil!

2. Le commentaire grammatical est quelquefois sommaire, certains rapprochements étymologiques sujets à caution; on trouve trop souvent la malheureuse formule : « mis pour... ».

On pourra enfin critiquer les divisions de l'ouvrage : certains titres de chapitres caractérisent d'une façon discutable la période qu'ils concernent. Qu'est-ce qu'un chapitre intitulé : « Recherche de l'originalité[1] ; réaction classique et réaliste » (Ier siècle et début du IIe siècle ap. J.-C.) ? Qu'est-ce que la période de la « Réaction mythologique » (p. 296)[2] ?

J. Marouzeau.

A. Bazouin, *Les textes latins, classes de 4e et de 3e*. Paris, Hachette, 1930, 458 pages.

« Ce sont bien *les* textes latins du programme, dit l'auteur, et non de simples morceaux choisis, que nous présentons; ... en effet, tout en cherchant à donner les parties essentielles et caractéristiques des œuvres indiquées, nous avons réuni ces fragments par une analyse détaillée du reste de l'ouvrage ». Sauf l'approximation avouée ici, ce recueil pourra donc à la rigueur tenir lieu à l'élève de toute une petite bibliothèque de ses auteurs du programme.

L'auteur espère mieux encore : il a rédigé sur chaque écrivain « des notices assez étendues qui pourront remplacer, au moins provisoirement, le manuel de littérature que l'élève ne possède pas encore, ou qu'il néglige de consulter ». C'est donc, sauf la grammaire, *le* livre de latin des deux classes de 4e et de 3e. De concession en concession, on arrive ainsi à offrir à l'élève son latin en pilules.

Faut-il s'en plaindre? N'est-ce pas inévitable? En tout cas, il faut au moins en profiter pour enrichir par ailleurs une étude qu'on rend à l'élève de plus en plus aisée, de plus en plus rapide. M. Bazouin s'y efforce par des notes, assez fournies et variées, par des cartes fort utiles et par des illustrations en général bien choisies.

Le livre mérite d'être signalé surtout pour une innovation intéressante, que l'auteur a proposée et justifiée dans un article de la *Revue universitaire* de mars 1928. M. Bazouin a imaginé d'éclaircir la construction de la phrase par deux artifices typographiques : il emploie d'une part le tiret simple ou double pour détacher dans la phrase les éléments qui en interrompent le cours, les mots ou locutions ou propositions de caractère parenthétique; d'autre part, il imprime en italiques ou en caractères gras les mots qui sont entre eux dans un rapport de coordination étroite ou d'antécédent à conséquent; ainsi p. 12 : **illud** recusavit **ne** *id* a se fieri postularent *quod* adversus jus hospitii esset; ipsi — si possent — comprehenderent. Il me paraît indiscutable qu'il y a là un réel secours offert

1. On lit, p. 220, dix lignes au-dessous de ce titre : « L'œuvre de Calpurnius n'a pas le mérite de l'originalité »!

2. Puisque M. Sausy demande à ses lecteurs de compléter son Errata, je lui signale qu'il y aura à rétablir p. 223, l. 4 : Quintilien, et p. 444, note au vers 202 : serere.

à l'élève, qui non seulement lui évite des tâtonnements, pertes de temps et découragements, mais encore lui rend plus sensible l'articulation caractéristique de la phrase latine, et enfin évite au professeur dans sa classe des avertissements indéfiniment répétés, à l'auteur du manuel bien des notes de bas de page. Qu'en pensent les usagers, professeurs de 3e et de 4e ?

J. MAROUZEAU.

J. BEZARD, *La pensée captive, ou La grande pitié des élèves de France*. Paris, Vuibert, 1930, 335 pages.

Sous un titre à effet, comme il sait les trouver, avec la verve qu'on lui connaît, dans ce style à la fois littéraire et familier qui est sa marque propre, M. Bezard publie une série de plaidoyers en faveur de la réforme scolaire pour laquelle il lutte infatigablement depuis bientôt vingt ans.

Que demande M. Bezard? D'une façon générale, constatant que la surcharge des horaires et des programmes n'aboutit qu'à un surmenage des élèves sans profit pour les humanités, il voudrait voir réduire le nombre des heures de classe, gagner du temps par une meilleure répartition, disons plutôt par une systématisation de l'emploi du temps, par l'institution dans chaque classe d'une direction du travail, par l'appel pour chaque discipline à des méthodes nouvelles.

Pour ce qui est du latin en particulier, on sait par le livre *Comment apprendre le latin à nos fils*, paru dès 1914, de quelle façon M. Bezard depuis longtemps conçoit et pratique l'enseignement : pratique, actif, vivifié par une collaboration entre professeur et élèves, orienté de façon à dégager le sens des choses, à former l'esprit des élèves et à leur assurer le bénéfice réel de ce qu'on appelle les humanités. En outre, depuis quelques années, M. Bezard a trouvé dans certaines tendances de la science du latin un moyen de fortifier et de préciser l'orientation de sa pédagogie. S'étant initié, tard, mais avec ardeur, à la linguistique, il lui a demandé d'abord de donner à l'étude du latin, même élémentaire, sa signification historique, en faisant apparaître dans ce qu'il appelle « le latin des romanistes », l'explication du français; ensuite de faciliter l'enseignement en offrant à l'élève les « parce que » à côté des « pourquoi »; enfin de le rendre plus récréatif, en l'illustrant pour ainsi dire de « leçons de choses ».

Voilà, si je ne m'abuse, le résumé de ce que M. Bezard nous expose avec une vivacité d'argumentation, une abondance oratoire et un luxe de formules susceptible, craint-on parfois, d'enlever du relief à ses idées et de fatiguer ceux qu'il faudrait convaincre.

J'ai eu plus d'une fois le plaisir de m'entretenir avec M. Bezard de sa pédagogie du latin, et nous sommes bien d'accord sur le fond. Il va de

soi en particulier que j'approuve l'appel aux enseignements de la linguistique, puisque j'ai moi-même publié un plaidoyer dans le même sens[1]. C'est pourquoi je suis à l'aise pour répéter ici les conseils de prudence que j'ai donnés ailleurs[2]. La hardiesse qu'il y a à introduire la linguistique dans les classes n'est admissible que si le professeur est très sûr de sa science, critique très sévère des explications qu'il lui emprunte, dispensateur ménager et discret de cette nourriture délicate. Je m'empresse d'ajouter que M. Bezard ne manque pas d'ordinaire à cette circonspection[3]. S'il parle beaucoup et très haut de linguistique, phonétique, sémantique..., comme il est peut-être nécessaire dans un plaidoyer adressé aux maîtres, M. Bezard sera le premier à reconnaître qu'il faut épargner aux élèves autant qu'il se peut l'épouvantail des mots en *-ique*. Le motto du maître doit être, à propos de cette science, si efficace à la fois et si délicate à administrer : faisons-en beaucoup, parlons-en peu.

M. Bezard offre depuis longtemps aux autorités responsables des programmes et des réformes de faire au lycée, dans une classe de quatrième et dans une classe de sixième, l'expérience de son système. Après maints rebuts, voici que la « Commission d'enquête sur les horaires et le surmenage » réunie en 1930 a fourni à M. Bezard l'occasion d'exposer ses vues; l'excellent accueil qu'il a trouvé auprès d'elle permet d'espérer qu'il est à la veille de voir prendre en considération quelques-unes de ses idées les plus chères. Souhaitons cette satisfaction si bien méritée à un maître qui a tant fait pour défendre et illustrer nos études.

J. Marouzeau.

Bibliographie des travaux de droit romain en langue française, publiée sous la direction de M. Paul Collinet. Société d'édition Les Belles Lettres et Librairie Sirey, 1930, 41 pages, in-8°[4].

Cette liste des travaux écrits en langue française sur le droit romain rendra les mêmes services que la bibliographie italienne de M. de Francisci qui l'a précédée de sept ans. Je ne puis qu'applaudir à cette réalisation que j'appelais de mes vœux ici-même en 1926 (*Revue des Études*

1. *La linguistique et l'enseignement du latin.* Collection d'études latines, Paris, Les Belles Lettres, 1929.

2. Cf., en particulier, dans l'ouvrage cité ci-dessus, p. 31-42.

3. Cf., par exemple, les explications-specimen des p. 278 et suiv. — Pourquoi, cependant, après avoir posé correctement p. 278 les cas régimes *pedem plenum*, etc., partir p. 279 de cas sujets *pira, fides?* — Pourquoi, si l'on enseigne à prononcer correctement les diphtongues *ae, oe*, écrire partout *æquus, prælium?* — Attention aussi aux explications par des langues dont on n'a pas la pratique : il n'y a pas de mot *cred* en sanskrit (p. 305)!

4. Cette Bibliographie fait partie de la *Collection de bibliographie classique* qui a été inaugurée par les *Dix années de bibliographie classique* et qui se continue par l'*Année philologique*.

latines, p. 79). Grâce à M. Collinet et à ses collaborateurs, nous avons entre les mains un instrument de travail des plus utiles et qui donne toute satisfaction. Aucun ouvrage ou article important n'a été oublié à ma connaissance Peut-être eût-on pu y faire place à certains comptes-rendus substantiels, qui valent des articles, mais je sais combien le choix eût été difficile, si l'on fût entré dans cette voie.

J'aurais, par contre, de légères critiques à adresser à la table, qui aurait dû être d'autant plus soigneusement établie que la bibliographie est purement alphabétique, et non systématique. Cette table n'est pas suffisamment explicite. Ainsi l'on y trouve l'indication : *Quaestio Domitiana, responsum Celsinum*, n° 42. Mais aucun renvoi à ce n° 42 ne figure au mot testament ni au mot témoignage. Autre exemple : dans la bibliographie, au n° 323, on trouve : Cornil, « Entr'aide juridico-philologique ». Mais, si l'on cherche à la table, on n'y trouve rien qui rappelle ce travail et pourtant il devrait y figurer sous la rubrique *cautionnement*[1].

C'est là une petite imperfection qu'il sera aisé de faire disparaître dans une nouvelle édition de cette Bibliographie, édition qui sera sans doute rendue bientôt indispensable par le nombre croissant de bons travaux en langue française sur le droit romain.

Henri Lévy-Bruhl.

1. Plus exactement ce travail n'aurait pas dû se trouver mentionné dans une bibliographie du droit romain, car le premier article concerne le droit grec, le second n'a pas rapport au droit.

Dans l'Index, l'auteur nous signale deux renvois à corriger : sous « Affranchis », lire *882* au lieu de *822*; sous « Paternité », lire *1220* au lieu de *1120*, et rétablir également les deux chiffres à leur place dans le corps du volume.